

## **RAPPORT DE SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE DE LA CRUO RELATIF À LA RÉFLEXION SUR LE POST COVID-19**

### **Préambule**

En réponse à la note de Mr le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, n°547 du 23 avril 2020, portant réflexion sur le Post COVID-19, le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest a procédé à l'installation d'un groupe de travail pluridisciplinaire, présidé par Pr **Abdelbaki BENZIANE** et formé de :

- Pr **Abderrahmane LELLOU** (Profil Sciences Economiques, Université Oran 1, Coordinateur du groupe).
- Pr **Djilali ELMESTARI** (Profil Socio-anthropologue, Directeur du CRASC).
- Pr **Nabil AOUFFEN** (Profil Médecine, Directeur de l'ATRSS).
- Pr **Khadidja GUENACHI** (Profil Sciences Technologiques et Sciences des Risques, Université Oran 1).
- Pr **Houari TOUMI** (Profil Pharmacie, Université Oran 1).
- Dr **Nassim BABA-HAMED** (Profil Sciences Juridiques, Université Oran 2).
- Dr **Belkheïr TAHRI** (Profil Sciences Islamiques, Université Oran 1).
- Pr **Smaïn BALASKA** (Profil Sciences Physiques, CRUO).
- Mr **Arezki KAROUI** (Profil Sciences Technologiques, CRUO).

Compte tenu du profil des membres de ce groupe, il a été chargé d'une part de faire des propositions de réflexion sur la pandémie du COVID-19 et son impact sur les aspects économiques et sociologiques en Algérie (objet de ce document) et de produire une synthèse de toutes les contributions que recevra la CRUO de la part des établissements universitaires et de recherche qui lui sont rattachés, d'autre part.

Tenant compte des orientations de Monsieur le Ministre sur l'objet des réflexions, le rapport est organisé en deux grandes parties :

- **L'Algérie confinée face à la crise du COVID 19 ;**
- **L'Algérie post COVID 19 : comment gérer une société de risque.**

Nous joignons à ce rapport préliminaire l'intégralité des études préliminaires produites par un groupe de chercheurs du CRASC d'une part et celui du Pr Guennachi Khadidja, de l'Université Oran 1, d'autre part.

## **Introduction**

La pandémie du virus COVID-19 qui touche notre pays depuis le mois de mars 2020 à l'instar de toutes les nations a eu un impact sur le fonctionnement de l'ensemble de la société dans toutes ses dimensions humaines, sanitaires, économiques et sociales. Au-delà de la question sanitaire et des pertes humaines, qu'elle a entraînée il faut reconnaître que la seule mesure que les pouvoirs publics avaient à leur disposition, pour réduire la propagation de la pandémie, c'est-à-dire le confinement sous toutes ses formes a bouleversé nos pratiques économiques, sociales et culturelles.

Les infrastructures sanitaires et leurs compétences humaines ont été soumises à rude épreuve, les écoles et les universités ont cessées leurs activités en présentiel, le fonctionnement des administrations et les activités économiques se sont vues réduites au strict minimum et la vie sociale collective avec en particulier la pratique religieuse s'est vue réduite à l'espace domestique de chacun. Dans ce contexte l'interdiction de la circulation des transports et en particulier publics a permis de tenir ce confinement et de limiter l'évolution de la pandémie avec des résultats que l'on peut considérer comme positif.

Devant cette situation, il faut certes établir un état des lieux sur l'impact des mesures de prévention qui ont été prises pour mieux penser l'après Covid 19. Car il y a lieu de ne pas s'attendre à un miracle, le virus ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Une fois que le vaccin sera élaboré, il nous faudra quelques années pour que la majorité de la population soit immunisée. Entre temps, Il y aura nécessairement de nouvelles pratiques sociales et de nouvelles attitudes à mettre en place et en particulier dans tous les espaces de regroupement des populations pour que cette épidémie puisse être contenue et maîtrisée. C'est pour cela qu'il faut donc penser l'après Covid 19 non pas comme à un retour à une situation ex ante mais comme une occasion pour repenser la société de demain dans tous ses aspects en ayant pour objectif ultime le bien être durable de la population.

Au-delà des dommages incommensurables que la pandémie fait subir à notre société il faut plutôt entrevoir cette situation comme une véritable opportunité pour réfléchir à un nouveau projet de développement économique, social et culturel. C'est dans ce contexte que plusieurs enseignants chercheurs et structures de recherches relevant de la CRUO ont été mobilisés pour réfléchir et travailler ensemble sur cette problématique.

## **Partie 1 : l'Algérie confinée face à la crise du Covid-19**

Depuis le 19 mars 2020, l'Algérie est officiellement confinée suite à la propagation du virus COVID-19 et la pandémie qui a touché un nombre considérable de pays, et qui, à cette date a déjà généré des milliers de morts dans différents Etats du monde, notamment, la Chine, des pays de l'Europe et de l'Amérique du nord. Cette crise sanitaire, qui n'est pas sans précédent, s'avère, aussi bien sociale qu'économique.

Il est, avant tout, primordial de faire une réflexion sur les causes de cette pandémie et il s'agit de s'interroger aussi globalement que possible sur la situation, en ne négligeant aucune piste, aussi invraisemblable soit-elle, pour pouvoir anticiper sur la démarche au

vu de l'expérience du terrain, dans une vision systémique (Plus de détails sont dans la contribution du Professeur K. Guenachi, jointe en document annexe à ce rapport).

Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous sommes face à une catastrophe biologique naturelle ou humaine volontaire ou involontaire, à une pollution et ses conséquences sur le changement climatique, ou bien face à la nature qui reprend ses droits sur les dépassements humains, ou aux conséquences d'un développement économique basé sur des activités anthropotechniques néfastes à l'environnement ou encore une justice divine pour réparer la bêtise humaine tel que présent dans l'imaginaire culturel et social de certaines populations ?

L'une des sciences à même d'apporter une réponse en croisant les disciplines est la science des dangers. Celle-ci développée par G.Y.Kervern en 1987 son père fondateur la définit comme «une Science qui vise à rendre intelligible les accidents donc prévisibles pour agir à la source et à défaut d'éliminer la source du danger, agir sur la cible (Humaine, Matérielle et Environnementale) pour en diminuer l'impact». C'est une démarche qui focalise essentiellement sur l'identification des dangers à la source et sur l'anticipation des impacts aussi loin que possible. Elle met également en avant le fait que toute stratégie doit être planifiée conformément à la hiérarchisation des objectifs, à travers le débat contradictoire de tous les acteurs, à la faveur des modèles académiques corrigés à la lumière des retours d'expériences dans le monde, dans le cadre de la règle de droit, de la norme et de l'éthique et de la déontologie, les pratiques sociales, les us et les coutumes étant à prendre en considération. Elle est également en phase avec le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030 (ONU, UNSDR-2015).

Dans ce cadre, réduire les risques de catastrophe, prévoit de relever les défis existants et de se préparer aux défis à venir, en s'attachant en particulier à : surveiller, évaluer et comprendre les risques de catastrophe et échanger des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse. Il s'agit aussi, de renforcer la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées et faire en sorte que les intervenants concernés y participent pleinement aux niveaux pertinents. Enfin, il s'agit d'investir dans la résilience des personnes, des collectivités et des pays sur les plans économique, social, culturel, éducatif et de santé, ainsi que dans l'environnement, notamment grâce à la technologie et à la recherche et renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisque, de préparation, d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Enfin, il est impératif aujourd'hui de capitaliser la gestion de cette situation en Algérie afin d'anticiper et se préparer à des catastrophes futures.

A défaut de pouvoir connaître rapidement les causes de cette crise, nous pouvons déjà mesurer ses impacts, les plus visibles tout au moins sur nos sociétés de tous les points de vue. Les premières analyses permettent de faire les constats suivants :

- **Sur le plan de la Gouvernance :**

A l'échelle mondiale, pour combattre la propagation de ce virus, la solution majeure qui a fait l'unanimité, s'articule autour de la distanciation sociale, de l'isolement et repli (confinement) et du contrôle sanitaire, même à distance, chacun l'ayant appliquée à sa manière.

Cependant, en politique, les frontières longtemps mises à l'épreuve par la mondialisation, en matière de circulation des personnes et des biens, reviennent en force aujourd'hui. Le repli vers les intérieurs (pays, villes, habitations...), comme moyen préventif, fait valoir plus que jamais le rôle des limites et des frontières, dans la protection des territoires et des sociétés comme cela a été largement rapporté dans la littérature. Toujours en politique, la mondialisation vantée, il n'y a pas longtemps encore, perd ses fervents adeptes, puisqu'elle a perdu son éthique, à la première épreuve : absence de solidarité, entre les pays, parfois du même espace (l'Union européenne au titre d'exemple), détournement devenu opération courante de cargaisons de matériels de protection, admission sélective aux soins, sacrifiant les plus âgés, etc., comme rapporté dans beaucoup de presse écrite, audio ou numériques.

Par conséquent, en matière de gouvernance voire de bonne gouvernance, les gouvernements du monde, ont été confrontés, à improviser rapidement et sur le tas, sur les nouvelles façons de faire, pour gérer la crise et combattre la propagation du virus chacun dans son pays, selon ses propres moyens.

L'activation d'une cellule de crise, la communication des gouverneurs en direct sur une base régulière, le suivi en temps réel de la progression et la souplesse de prise de décisions, au pas des événements, les mesures et la réglementation en temps réel, l'encadrement légal, l'organisation sécuritaire, la gestion des foules, des magasins et de l'activité publique, l'application de la quarantaine à l'échelle des villes et régions, soutien économique des revenus de ménages, gestion rigoureuse du secteur de la santé et son approvisionnement, régulation de l'activité et gestion des équilibres entre services essentiels et possibilité d télétravail..., sont des actions qui ont alimenté le répertoire des nouvelles pratiques.

Sur le plan sécuritaire, le piétinement flagrant du territoire privé, justifié par la crise (contrôle des foules, de la santé, des déplacements, contrainte des déplacements, etc.), va certainement marquer la sécurité et la vie privée à jamais comme cela va certainement donner lieu à une révision de l'exercice de la gouvernance au niveau des territoires.

L'Algérie n'a pas été en rade par rapport à cette nouvelle façon de faire et celles-ci seront certainement institutionnalisées, en partie ou en totalité, pour modifier les modes de gouvernance.

Le monde est paralysé par le Covid-19 depuis 3 mois : des populations assignées à résidence, des systèmes de santé mis à rude épreuve partout, avec une économie mondiale quasi à l'arrêt.

Cette pandémie a montré qu'un mode de consommation et de production fondé sur la délocalisation des industries pour baisser les coûts et sur l'accélération de la circulation

des marchandises et des personnes, n'était pas une option durable, car à la moindre crise importante, c'est l'arrêt très coûteux.

- **Sur le plan Economique :**

L'arrêt de certaines activités au monde va entraîner indubitablement le blocage des productions en Algérie et mettra en péril de nombreuses filières par défaut d'approvisionnement. Et par voie de conséquence, d'innombrables secteurs en seront lourdement impactés.

Les opérateurs qui, jusque-là, s'approvisionnaient de Chine, ne le font plus présentement alors qu'entre 23 et 25 % de nos importations sont en provenance de ce pays. L'on peut citer notamment les matières premières telles que celles entrant dans les productions sidérurgiques dont 36 % sont importées de Chine, tels l'aluminium, l'acier, le fer... Avec l'état moribond de l'économie chinoise – certainement pour une période pas très longue, ce sont de nombreux produits pour lesquels l'Algérie va connaître des pénuries récurrentes.

A titre d'exemple, les articles scolaires chinois qui constituent un complément non négligeable pour la production locale, perturberont à coup sûr la prochaine rentrée scolaire 2020 – 2021 s'ils viennent à manquer. La filière de l'électroménager risque quant à elle de disparaître à tout moment si la situation qui prévaut actuellement en Chine perdure. Car cette filière est alimentée à partir de ce pays vers lequel les grandes marques délocalisent leurs usines. En plus, la matière première utilisée par les producteurs locaux versés dans le montage en CKD/SKD est également chinoise.

L'"atelier du monde" à l'arrêt, l'Algérie en pâtit. Et en cas de panne de leurs machines, ils ne pourront régler le problème sur place puisque la pièce de rechange nécessaire est introuvable sur le marché présentement.

Pour le parc automobile, un manque de pièces de rechange posera également un problème de maintenance et d'entretien idem pour la téléphonie mobile dont 66 % des produits proviennent de Chine.

Et de manière indirecte, même constat pour le médicament dont les matières premières sont issues de ce pays. Plus de 40 % de nos produits pharmaceutiques importés arrivent de France. Or, des laboratoires français se dotent des intrants à partir de la Chine. Et si ces derniers baissent leur production à cause de la fermeture des usines de leurs fournisseurs chinois, c'est le marché algérien qui va en subir les retombées.

La réduction des activités portuaires n'a pas été également sans incidences sur le business des opérateurs économiques. "Nous faisons face à un sérieux problème d'acheminement de documents de dédouanement ce qui va engorger davantage les ports", relève un importateur.

La logistique pénalisée, il faudrait que les autorités compétentes permettent aux importateurs dans pareils cas, de transmettre exceptionnellement les documents par mail en attendant la régularisation de la situation. Sinon, l'administration des douanes sera débordée encore plus. Il faudrait en outre prendre en considération le fait que des

opérateurs ont des factures domiciliées, d'autres ont des marchandises dans les containers.

L'autre activité fortement concernée est le tourisme où l'hôtellerie connaît, depuis l'apparition de ce virus, une baisse drastique de la demande évaluée, par certains gérants, à plus de 70 %. Selon une responsable de la Fédération nationale des hôteliers algériens (FNHA), "tous les hôtels sont vides en ce moment". Elle affirme que "depuis plus d'une semaine, nous n'avons reçu aucun client". Ce manque d'attrait exprimé par la clientèle a contraint les propriétaires de fermer leurs établissements et de les mettre, pour certains, à la disposition des autorités en guise de contribution dans la lutte contre le Covid-19.

Il est impératif de rappeler également l'apport des hôtels relevant du secteur public et privé dans la lutte contre cette la propagation de ce virus.

- **Sur le plan de l'éducation et de l'enseignement supérieur :**

Dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, l'état algérien a ordonné la fermeture des écoles, des CEM, des Lycées et des Universités dans tout le pays pour tenter de contenir la propagation du coronavirus dès le 12 mars 2020. Elle concerne les crèches, les établissements de l'éducation nationale, les centres de formation professionnelle, les universités et les écoles coraniques des secteurs publics et privés. Cette décision fait suite à la confirmation du premier décès de coronavirus en Algérie.

Une stratégie d'enseignement à distance a été préconisée pour faire face à la situation à travers des plates-formes de télé-enseignement. Des accès à des bases de données et des bibliothèques numériques ont été mises à la disposition des étudiants universitaires avec l'accompagnement du CERIST et le soutien des opérateurs téléphoniques.

Même si l'Etat et les établissements ont fait des efforts considérables dans ce sens, il faut souligner que tous les enfants, tous les élèves, tous les lycéens, tous les stagiaires de la formation professionnelle et tous les étudiants à travers le territoire national, ne sont pas logés aux mêmes conditions d'accès au numérique, et quand ces conditions sont réunies pour les mieux nantis, le débit d'internet n'est pas des plus performants.

Des scénarii pour sauver l'année scolaire et universitaire 2019 - 2020 sont à l'étude, le défi étant de gérer cette situation avec beaucoup d'innovation pour pouvoir reprendre les enseignements dans des conditions garantissant la santé des enseignants, travailleurs et étudiants. Ceci étant dit, des mesures exceptionnelles pour une situation aussi exceptionnelle ne sont pas à exclure.

- **Sur le plan social :**

Pour le volet social, une semaine après que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le COVID-19 de pandémie et alors que les gouvernements du monde entier prennent des mesures musclées pour tenter de freiner sa propagation, les conséquences sociales de la pandémie ont touché particulièrement les femmes. À l'échelle mondiale, celles-ci représentent 70 % des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, et assument trois fois plus de tâches domestiques que les hommes. «La majorité des agents de santé étant des femmes, ce sont elles qui sont exposées aux plus hauts risques. La plupart d'entre elles sont également mères et s'occupent de membres de leur famille.

La charge des responsabilités familiales, déjà disproportionnée en temps normal, continue de reposer sur elles. Les femmes se trouvent donc dans un état de stress considérable», a déclaré la Directrice exécutive de l'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka.

Ce sont les couches sociales déshéritées et aux conditions de vie déjà précaires, petits salariés, travailleurs occasionnels, chômeurs, les familles nombreuses entassées dans des logements exigus, les hommes et les femmes des couches populaires particulièrement, les migrants sans papiers, SDF et sans abri, et les peuples vivant dans la misère et la pauvreté, qui en supportent et sont appelés à en supporter, dans un futur très proche, les conséquences les plus lourdes et les plus dramatiques.

Plus que jamais s'impose l'impératif de la reconstruction d'une base productive et d'une politique de développement industriel national au profit des besoins de notre peuple et de la préservation de l'indépendance de notre pays : politique fondée sur la mise en valeur de notre potentiel de qualifications ouvrières, scientifiques et technologiques, de la richesse de l'expérience locale et de nos ressources matérielles, sans oublier que l'agriculture est par excellence la seule voie à la sécurité alimentaire.

Les problèmes concrets de la base productive dans l'état de destruction avancé extrême dans lequel, l'ont réduite trois décennies de réformes libérales, ne peuvent être abordés, aujourd'hui, sans la rupture avec la démarche économique libérale et ses pratiques mafieuses et de corruption. L'enjeu essentiel est de passer d'une économie dominée par un secteur extraverti, technologiquement enclavé, tributaire, de surcroît, des fluctuations de la conjoncture pétrolière internationale, coexistant avec des activités faiblement productives, où les possibilités d'évolution technologique et de gains de valeur ajoutée sont limitées, vers une économie enracinée, entraînée par des activités fortement productives, offrant de meilleures perspectives d'absorption productive d'une main d'œuvre instruite et qualifiée, et des possibilités d'innovation et d'accroissement de la valeur ajoutée. Une économie basée sur l'effort endogène d'innovation technique, économique, managériale, institutionnelle, sociale. La vérité, souvent oubliée, comme le relevait déjà pertinemment le rapport de l'ONUDI 1990/1991, est que «le développement économique est un processus à long terme qui n'a jamais été mené à bien en une seule génération». Le moment est peut être venu de revenir sur les avantages et les inconvénients des systèmes libéraux et socialistes en y soulignant ce qui peut être constructif dans l'un et dans l'autre.

Une planification à long terme, de politiques de développement qui se définissent d'abord au niveau national et où l'Etat y a un rôle essentiel à jouer, investissements publics, croissance et développement durables, renforcement des entreprises publiques et privées doivent être remis à l'ordre du jour.

La population algérienne à travers toutes ses catégories de couches sociales, doivent faire de cette revendication du «retour à une politique de développement national et de progrès social», l'axe stratégique de leur lutte démocratique, sociale et politique où l'effort, le mérite et la qualification seront revalorisés.

Le critère d'appréciation fondamental de la politique menée par les pouvoirs publics actuels entre autres, la relance du développement national libéré de la dépendance de l'étranger et des hydrocarbures, la protection du pouvoir d'achat de tous les algériens, l'accès au logement pour ceux qui sont dans des habitats précaires, moins d'impôts pour les plus défavorisés, la relance de l'agriculture, l'aide aux jeunes pour créer des Start Up, la satisfaction prioritaire des besoins nationaux avant l'exportation et l'acquittement des impôts par les patrons devraient être au centre des objectifs et des revendications sociales.

## **Partie 2 : l'Algérie Post COVID 19 : comment gérer une société de risque**

Pour cette partie, nous présentons une synthèse préliminaire de l'ensemble des réflexions reçues.

Pour commencer, le CRASC a lancé des études sur différents aspects de l'après COVID-19. Elles ont trait aux thématiques suivantes :

### **- La qualité de l'emploi : quelles mesures pour quelles résolutions ?**

L'objet de cette étude est d'analyser les effets de la crise sanitaire sur l'emploi. En effet, la question de l'emploi est devenue d'une actualité brûlante, à l'échelle mondiale avec la panne économique provoquée par la pandémie Covid-19. L'effet direct des confinements imposés par les pays affectés ont mis au chômage la quasi-totalité des travailleurs dans l'économie informelle. Cet arrêt brutal de l'emploi a aussi affecté les travailleurs dans le secteur moderne, notamment pour les travailleurs journaliers et les CDD, avec une incidence directe ou indirecte, sur la rémunération.

### **- L'économie sociale et le volontariat dans l'Algérie de l'après Covid-19**

La pandémie du virus Covid-19 qui touche actuellement presque la totalité des pays du monde, continue d'avoir de graves effets sanitaires et économiques. En Algérie, le ralentissement de l'économie nationale conjugué aux mesures de confinement partiel appliquées à toutes les wilayas pour freiner la propagation de la pandémie, ont davantage exposé à la précarité les couches sociales les plus vulnérables. Sur ce point, l'étude permet de discuter deux idées relatives à l'amélioration du niveau de vie des couches sociales vulnérables : l'économie sociale et solidaire et le volontariat.

### **- Le transport collectif dans la deuxième grande ville algérienne (Oran)**

La question des transports collectifs est d'une importance capitale en milieu urbain dense. L'offre de transport collectif, relevant d'une mission de service public, permet la prise en charge des mobilités des citadines et citadins dans l'accomplissement de leurs déplacements pour les nombreux motifs qui les font circuler et se déplacer dans la ville afin de profiter des ressources que la ville leur offre : travail, études, achats, loisirs, soins, visites familiales et amicales, affaires administratives, etc... Tout dysfonctionnement de ce service introduit des perturbations au sein des sociétés dans leur rapport à l'espace urbain et à ses différentes composantes, rendant ainsi l'accès aux ressources de la ville très problématique.



Dans cette réflexion à la fois synthétique et voulue très succincte, nous souhaitons attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation des Transports Collectifs en milieu urbain dense que nous examinerons selon trois (03) périodes distinctes : avant la pandémie, durant les mesures de confinement et les problèmes que soulèvent la reprise des transports en situation prochaine de dé-confinement.

- **Dé-confiner l'université algérienne : quelques éléments de réflexion**

Cette contribution se veut surtout ébaucher ici quelques éléments de réflexion, déduits ou décelés à vif. Autrement dit intervenant dans la foulée de ce qui, à bien des égards, est à considérer comme une grande mutation à part entière dans le train de vie de notre institution ; et bien évidemment en corrélation avec les nouveautés mises à jour dans les pratiques (enseignantes, étudiantes et administratives) à la faveur de l'enseignement à distance ou l'apprentissage à domicile.

- **Réflexion sur l'éducation repensée**

Alors quand il faudra reprendre le chemin de l'école, et que les priorités seront le rattrapage d'éventuels retards ou l'organisation des examens, les enseignants, les éducateurs, les chercheurs, et les parents œuvreront pour garantir un enseignement perspicace dans un espace sain. Enfin, pour assurer une continuité pédagogique, plusieurs modalités pourraient être adoptées.

- **La période post- covid 19 au miroir de l'expression de la citoyenneté : propositions pour une recherche 19**

La pandémie du coronavirus et ses conséquences sur le pays, notamment avec la mise en œuvre du confinement de la population et la chute importante de l'activité socio-économique qui en résulte, ne peuvent qu'interpeler les sciences sociales.

Ceci surtout dans un contexte déjà marqué par l'ampleur et la durée d'un mouvement social engendré depuis février 2019 par le Hirak et l'effondrement durable du cours mondial des hydrocarbures, principale ressource du pays et qui va crescendo depuis quelques années (à partir de 2016). Les entrées pour appréhender le climat d'ensemble ainsi suscité peuvent être multiples, et celle qui fait référence à la demande et à l'expression de la citoyenneté et ses rapports structurels à l'État national en est une qu'on peut qualifier de majeure et elle est incontournable.

Outre ses études du CRASC, les contributions reçues portent sur différentes dimensions du Post COVID-19. Nous citons :

- **La situation post Covid 19 dans l'enseignement supérieur**

Dans cette réflexion, il est question de la capacité de l'université algérienne à pouvoir reprendre son activité dans des conditions garantissant la santé des enseignants, travailleurs et étudiants et les actions qui doivent être prises en ce sens.

Selon les données de l'UNESCO, « plus de 160 pays ont fermé leurs institutions éducatives sur l'ensemble de leur territoire, affectant ainsi près de 90 % de la population étudiante mondiale » afin de tenter de contenir la pandémie. Dans la plupart des pays, des plans de continuité pédagogiques ont été mis en place à travers la formation à distance sous ses

différentes formes. Dans tous les pays, il est admis que cela sera insuffisant mais en même temps il faut que cette année universitaire 2019-2020 soit clôturée dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la situation exceptionnelle que nous traversons.

Dans ce contexte, les actions à court terme devront répondre à une situation d'urgence, elles doivent être alors exceptionnelles et temporaires, avec le défi d'impacter le moins possible la qualité de la formation et la crédibilité de l'enseignement supérieur.

Cette démarche ne pourra se faire sans un protocole sanitaire, il s'agira d'élaborer un mode d'emploi strict qui permettra une reprise graduelle des activités notamment des enseignements et garantir contre une nouvelle propagation du virus dans le milieu universitaire et par extension dans la société.

Un tel protocole est destiné à gérer une situation exceptionnelle, il va sans aucun doute chambouler les pratiques et peut y avoir une forme de résistance ou de négligence de la part de certains, ainsi il doit y avoir une réelle sensibilisation par rapport à cette situation.

Il doit s'agir d'un document clair et précis qui consacre les règles recommandées par les autorités sanitaires pour limiter la propagation, à l'exemple de la distanciation sociale, les gestes barrières qui doivent être adaptés à l'environnement universitaire, il faudra aussi prévoir la procédure à suivre en cas de non-respect ou de manquement grave à ces règles.

L'enseignement supérieur doit tirer des leçons de la situation née du COVID-19 pour se repositionner comme un acteur stratégique dans la gestion des crises, il doit d'abord être capable d'adapter son organisation à un contexte changeant et pouvoir évoluer rapidement selon les impératifs édictés par chaque situation.

S'il ne s'agit pas dans l'immédiat, de revoir le statut des universités et des centres de recherche, il est plus que jamais nécessaire de revoir certains aspects inhérents au bon fonctionnement de ce type d'établissements afin de leur permettre une réelle latitude dans la gestion des activités pédagogiques et de recherche prenant en compte la particularité de chaque établissement pour consacrer une meilleure autonomie administrative et financière.

Bien encadrée, une souplesse dans la gestion ne peut qu'encourager l'esprit d'initiative de la part des chercheurs et des responsables administratifs. A ce titre, l'expérience du COVID-19, doit nous faire réfléchir sur le rôle des structures de recherche dans chaque domaine et l'implication des membres de la communauté scientifique, enseignant et étudiants, dans la gestion des crises.

A l'échelle de chaque établissement, une nouvelle organisation s'impose, en tenant compte du bouleversement imposé par cette pandémie, redistribution des tâches, redéploiement du personnel, adaptation des infrastructures et espaces aux changements, ainsi que le réaménagement des horaires d'enseignement et de travail. Autant d'éléments qui nécessitent une réelle organisation qui prendra en considération plusieurs paramètres internes et externes en milieu universitaire.

La situation inédite engendrée par la pandémie du COVID 19 démontre qu'une nouvelle vision de l'université doit se dessiner, il est attendu de cette dernière une réelle

contribution dans le développement économique du pays, elle doit former les compétences adéquates et apporter des solutions pertinentes.

L'élément humain représentera, sans doute, la clé de voûte de cette nouvelle vision, il doit par conséquent, être au centre de toutes les attentions, l'expérience du Covid 19 a prouvé que l'université en tant qu'infrastructure doit se tourner davantage vers le numérique et l'intelligence artificielle dans les activités pédagogiques et de gestion. Les projets d'établissements doivent désormais prendre en compte tous ces aspects.

Dans l'immédiat, il faut savoir être pragmatique et évaluer la situation pédagogique au 12 mars 2020. A cette date, les deux tiers des programmes étaient réalisées et qu'au maximum en prenant en compte les vacances de printemps il restait deux mois d'enseignement. C'est pourquoi, il faut organiser cette fin d'année de telle façon à ce que l'on puisse organiser les évaluations au cas par cas en fonction des situations. De toutes les façons cette fin d'année sera laborieuse et compliquée et donc autant prendre les mesures qui s'imposent pour finir l'année dans le respect d'un minimum de règles pédagogiques transparentes. Il faut faire accepter l'idée que les modalités d'examen soient adaptées à cette de crise en privilégiant des épreuves allant du devoir maison ou de la fiche de lecture aux travaux en ligne et/ou l'entretien oral par téléphone. Les examens en présentiel devront être organisés de manière exceptionnelle là où l'on ne peut pas faire autrement. Leur programmation doit se faire en relation avec les résidences universitaires pour des petites cohortes et dans des conditions sanitaires irréprochables.

Ainsi nous pensons nécessaires de prendre des initiatives dans ce sens :

- **Diversifier les modalités de l'évaluation** : Accommoder ces modalités en fonction de chaque situation des enseignements données en présentiel ou à distance. Ces modalités seront plus ou moins assez aisées selon les différents domaines ; sciences médicales, sciences sociales, lettres ou sciences et technologies,...
- **Adapter les rapports de stage sur le terrain** : Compte tenu des difficultés à réaliser ces stages, il faut les transformer en étude de cas ou en mémoire théorique selon les cas.
- **Responsabiliser les équipes pédagogiques** : Réunir les équipes pédagogiques pour établir un état de chaque situation et adopter cette démarche et les décisions en matière d'évaluation.

Ces mesures exceptionnelles pourront être mises en œuvre au cours des mois de juin et de juillet 2020 en s'assurant d'une bonne information des étudiants et en les rassurant sur la validation de l'année par des jurys normaux.

A travers cette démarche, la qualité de la formation n'est pas remise en cause, car en temps de crise, il faut savoir relativiser ce ne sont pas deux mois de confinement qui remettront en cause la valeur des diplômes obtenus en trois ou cinq ans.

#### - **La Religion et le Post COVID-19**

La religion a eu un rôle très positif dans la gestion du confinement. Les mesures prises par la plupart des pays islamiques concernant la fermeture des espaces religieux et le cantonnement des pratiques religieuses dans les domiciles et individuellement ont facilité l'acceptation par la population des autres mesures de confinement relatives à l'activité économique et aux moyens de transport.

Cette situation il faut le reconnaître a affecté durement une grande partie de la population. La mosquée au-delà de sa fonction originelle comme lieu de prière, est aussi un espace de régulation des relations sociales et économiques. Elle intervient souvent dans le règlement de conflits individuels et collectifs mais et surtout un lieu de solidarité et d'éducation sociale.

Dans la perspective de l'après Covid-19, il faudra sans doute approfondir cette fonction de régulation sociale en faisant de l'espace religieux un espace d'éducation à de nouvelles attitudes de l'individu dans la société. L'acceptation rapide des mesures de distanciation et de conditions sanitaires strictes passe aussi et surtout par la mosquée en tant que vecteur essentiel d'éducation à une nouvelle citoyenneté.

Enfin, pour aborder la question de la manière de construire et de penser la société de demain ayant pour objectif ultime le bien être durable de la population dans le respect de l'environnement, la religion devrait avoir un rôle essentiel dans la transmission des bonnes pratiques et attitudes.

Le prophète Mohammed a dit : **« Si un musulman plante un arbre ou ensemence un champ et qu'un être humain, un oiseau ou un animal mange de ce qu'ils auront produit, il sera récompensé comme s'il avait donné en charité, (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)» ou encore «Quiconque plante un arbre, il n'y a pas d'être humain ni de créature de Dieu qui ne mangera de ses fruits sans que celui qui l'a planté ne soit rétribué comme s'il avait donné en charité ». « Si le Jour de la Résurrection survient alors que l'un de vous tient en sa main une graine qu'il s'appretait à semer, qu'il la sème.»**

Cette prédisposition positive permet donc de traduire aisément dans le fait des mesures pour améliorer tous les aspects de la vie à savoir la santé, la nutrition, le bien-être psychologique et la spiritualité, dans l'intérêt de l'homme et le maintien de son bien-être, de même que pour le bien commun et l'amélioration des conditions de vie pour les futures générations. Tel que préconisé dans le coran ou encore annoncé dans les hadiths ci-dessus, le développement et la protection de l'environnement, en islam, vise le bien-être de tous les êtres vivants de la terre.

#### **- Le Numérique au service du Post COVID-19**

La politique du confinement pour ralentir rapidement l'évolution de la pandémie a affectée lourdement les services de l'éducation en général et de l'enseignement supérieur en particulier. C'est l'ensemble du processus éducatif, transmission et contrôle des connaissances qui s'est arrêté depuis maintenant près de deux mois. Afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de la continuité pédagogique il a été fait appel à la formation à distance c'est-à-dire en ligne par les outils du numérique. On a

demandé du jour au lendemain aux enseignants de s'adapter rapidement à cette situation par la mise à disposition de leurs enseignements dans des plateformes numériques.

Il y a eu une mobilisation exceptionnelle du corps enseignant qui malgré quelques hésitations du début, ont déposés l'équivalent de deux tiers des enseignements. Malgré ces efforts, la question de la transmission réelle des connaissances aux étudiants reste posée. En effet les enquêtes et sondages effectués montre un impact très moyen de réactivité des apprenants. De nombreux problèmes se sont posés ; très peu d'étudiants disposaient de matériels informatiques et le débit des connexions était très instable, ce qui révèle dans la société une grande fracture numérique.

L'accès à internet est très laborieux surtout dans les zones rurales et les disparités sociales accentuent cette fracture. De la même manière cette situation a montré le sous dimensionnement des infrastructures installées dans les établissements de l'enseignement supérieur par rapport aux effectifs étudiants et enseignants.

L'encadrement pédagogique n'a pas été préparé à cette usage numérique au niveau de la pédagogie y compris pour les jeunes enseignants qui avaient reçus une formation mais qui faute de pratique n'ont pas toujours été à la hauteur. Quant aux étudiants, il faut reconnaître la faiblesse des connaissances sur la maîtrise du numérique transmise par l'université, très peu d'étudiants peuvent avoir accès à des espaces numériques au moins deux heures par semaine durant leur scolarité.

Enfin, il faut noter l'absence d'un système global intégré de formation par le numérique au niveau national et souvent à l'intérieur des établissements ou les applications et autres logiciels viennent s'ajouter les unes aux autres sans trop de cohérence, ce qui ne constitue pas en soi un véritable projet de numérisation qui reste à faire.

C'est pourquoi on doit faire, de cette situation fructueuse en enseignements sur la place du numérique dans l'enseignement supérieur pour être appréhendée comme une opportunité pour faire un état des lieux sur l'usage du numérique dans la pédagogie et dans la gouvernance des établissements afin de mettre en place un projet de modernisation de l'enseignement supérieur par le numérique.

#### - **La crise sanitaire**

La pandémie de Covid-19 a entraîné une des plus grandes crises économiques et sociales qu'a connue le monde depuis la dépression de 1929. Seulement, ces crises ne sont pas le résultat de dysfonctionnements dans le domaine économique ou financier mais le résultat d'une crise sanitaire mondiale sans précédent et qui avait tendance à se répandre rapidement dans toutes les nations de ce monde. Aucun pays, aucun état n'était préparé à cette situation, les conséquences sanitaires ont été effroyables au regard de la population touchée par cette infection ; près de **3 900 000** personnes touchées et plus de **270 000** décès en ce début du mois de mai 2020. Le 30 janvier 2020, le Directeur général de l'OMS a d'ailleurs qualifié la flambée du nouveau coronavirus (2019-nCoV) d'urgence de santé publique de portée internationale.

Pour faire face à cette situation ou aucun protocole médical n'est établi définitivement et dans l'attente d'un vaccin, les seules mesures sanitaires possibles pour ralentir la

propagation de cette maladie sont le confinement de la population accompagnée de mesures de distanciation des personnes dans les espaces publics. Cette situation a mis l'économie du pays dans une récession sans pareille et a mis en avant les insuffisances et les dysfonctionnements du système de santé en particulier dans sa gouvernance.

Les mesures prises à ce jour ont permis de contenir cette pandémie de telle façon à ce que les capacités de notre système de santé ne soient pas dépassées, cependant une fois cette première vague de la contagion contenue et maîtrisée, il va falloir organiser le déconfinement et mettre en place de nouvelles conditions de circulation des populations et de relation dans les espaces de travail en particulier. Il faudra trouver un compromis entre la nécessaire reprise du travail et de l'activité éducative par la mise en place de règles, de guides et ou de protocoles sanitaires pour aller à l'après pandémie et éviter un retour brusque de la maladie.

D'un autre côté, différentes initiatives ont vu le jour dans différents secteurs pour soutenir cette lutte contre la propagation du Covid19, l'université y joue un rôle essentiel. Ainsi, dans le domaine de la recherche scientifique on citera l'apport de l'Agence Thématique de la Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS) qui a lancé un certain nombre d'initiatives.

La DGRSDT en collaboration avec l'ATRSS et les structures de recherche sous tutelle, ont initié une contribution collective à l'effort national de lutte contre la pandémie COVID-19 qui met la communauté des chercheurs au défi d'élaborer et de trouver des solutions innovantes. Au moment où les pays du monde entier élaborent des plans et des instruments financiers pour soutenir l'innovation, l'ATRSS doit également affecter des fonds à la recherche et à l'innovation en riposte à la pandémie.

L'ATRSS a exhorté les équipes de recherche à envisager de soutenir la production locale de certains produits médicaux indispensables, de développer des outils de diagnostic, des vaccins, et des thérapies en vue du contrôle des maladies, pour limiter et contenir la propagation du COVID-19 aux niveaux national, régional et continental.

Cette initiative permettra d'aider et de soutenir au mieux nos équipes de recherche à tester de nouveaux traitements, de comprendre la maladie, d'améliorer l'organisation des soins et le suivi des patients,...

L'ATRSS a appelé à un dialogue transversal, transdisciplinaire et trans-sectoriel en ligne sur ce sujet.

La pandémie actuelle du COVID-19 nous a rappelé le rôle crucial et de premier plan que joue la recherche scientifique, pour apporter des réponses aux menaces et aux défis qui prévalent. La crise du COVID-19 a également ancré le rôle de la recherche scientifique en tant que moteur de la prise de décisions fondées sur des données probantes. Dans ce contexte de défis planétaires et socio-économiques pressants, des solutions durables et innovantes exigent une communauté scientifique efficace, transparente et dynamique, non seulement issue de scientifiques, mais aussi de l'ensemble de toute la société.

L'ATRSS diffusera bientôt la liste des projets soumis dans le cadre de l'appel à compétences nationales lancé le 10 mars 2020.

- **La législation, la protection de l'environnement et le développement durable**

Face à la précarité des systèmes et des politiques économiques et aux catastrophes auxquelles le monde fait face, la protection de l'environnement et le développement durable se présentent comme une alternative. Notre dispositif législatif a largement créé le terrain favorable à l'émergence d'une politique de développement durable en Algérie.

Sur le plan international, notre pays a toujours participé aux rencontres organisées par les nations unies mais pas seulement, il a toujours traduit les orientations onusiennes en dispositif législatif local continuellement actualisé.

Au titre de rappel, la notion de protection des personnes et des biens remonte à 1976 par voie d'ordonnance N° 76-4 du 20 février 1976 sur la 'Sécurité des Personnes et des Biens', au lendemain du Sommet de la Terre de 1972. L'Algérie a créé le Comité National de Protection de l'Environnement comme elle a promulgué la loi 06-06 portant orientations de la Ville Durable en 2006 juste après la signature de la Convention de Barcelone en 2005 relative à la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable. Un prix mondial, sur la qualité du dispositif sur l'Environnement lui a été décerné en 2007. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT Horizon 2030 a été adopté par voie réglementaire 'la loi N° 10-02 en juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Le point intéressant de cette loi c'est le devoir de son actualisation tous les 5 ans et sa projection horizon 2030.

A savoir, la constitution algérienne dans sa version 2016, a couvert un très large spectre de dispositions onusiennes et Objectifs de Développement Durable. Ainsi à l'occasion de la révision de la constitution, ce cadre législatif pourrait être renforcé.

Une analyse des points forts et des faiblesses du dispositif législatif Algérien cadrant le développement durable est présenté dans l'étude du Professeur K. Guenachi (page 17 du document joint à ce rapport). En l'état actuel, l'Algérie a plus besoin de traduire en actions concrètes ses dispositions réglementaires existantes que d'aller vers d'autres dispositions réglementaires. Deux lois cadres extrêmement riches gagneraient en efficacité si l'on s'attelait à régler les questions relatives aux textes d'application d'abord qui en représentent les principales faiblesses.

Le moment est plus que propice pour appeler au changement des comportements à l'échelle individuelle et collective pour réintroduire les valeurs de références universelles dès la crèche. Cela permettra d'assurer la durabilité des bonnes pratiques et de réaliser les objectifs fixés par les Orientations des Nations Unies dans le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030, des 17 Objectifs de Développement Durable, de l'Agenda 2030 et 2063. Le changement des mentalités, des comportements et la capitalisation des pratiques sociales en renouant avec les valeurs de l'islam partagées par 98 % de la population algérienne est un chantier urgent.

- **La recherche scientifique et développement post Covid-19**

Suite aux actions innovatrices ayant été engendrée par la crise Covid-19, un projet de conception puis d'implémentation de solution techniques, médicales ou encore biomédicales par la création d'une plate-forme de management de la connaissance serait souhaitable.

Cela permettra de répertorier toutes les initiatives universitaires ou individuelles et de renforcer les dynamiques d'échange et de combinaison de connaissances au sein d'un cluster ou un incubateur. Un tel projet permettra de réaliser l'objectif de la visibilité technologique et du savoir-faire scientifique clairement exprimé par les différents acteurs afin de savoir qui fait quoi et d'améliorer leurs relations partenariales qui progressivement évoluera vers un objectif de lisibilité du territoire, tout aussi nécessaire à la mise en œuvre de coopérations fructueuses, notamment en Recherche et Développement.

### **Conclusion**

Ce travail préliminaire est une première réaction du groupe de travail multidisciplinaire à la demande exprimée par Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. La Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUO) est en attente des contributions des autres établissements universitaires et de recherche qui dès réception seront pris en compte pour développer les points cités plus haut et produire le rapport final qui sera livré dans un délai de quinze jours.

Rapport établi à Oran, le 08 Mai 2020

**Le Président de la CRUO**  
**Pr. Abdelbaki BENZIANE**